

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-062

Date de la convocation : 12/09/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON GUEILLOT et M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 19/06/2024

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/06/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme Nadège LAMPSON-GUEILLOT), le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 19/06/2024.

La secrétaire de séance,

Mme Valentine DION



Le Président,



Benoît SINGLIT